

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2021
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : Mikaël CLERJON

Présents : PORCHEROT, PONCET, ALBERT, RIVOLLIER, CHOMIENNE, BERARDO, BERNE, BERLIER – MAURICOUT, CHARRIN, GRUFFAZ, BOUVERESSE, CLERJON.

Absents excusés : ARMAND (pouvoir à CHARRIN), CORDERO (pouvoir à PORCHEROT), PLANTIER (pouvoir à ALBERT).

Vu la crise sanitaire, le conseil municipal s'est réuni à la salle polyvalente, en session ordinaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 6 AVRIL 2021

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion

Décision Modificative n°2

Suite au mail de Mr le Trésorier, il est nécessaire d'ouvrir le compte 6817 (dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants), afin que ce dernier puisse faire les écritures comptables lors de constatations de contentieux pour des petits montants. Il faut donc délibérer comme suit :

- Compte 6817 (Dotations provisions pour dépréciation) + 50 €
- Compte 6135 (Locations mobilières) - 50 €

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce virement de crédit.

Réfection d'un mur Impasse du Moulinage – Approbation du devis

Suite à l'accord par Saint Etienne Métropole du financement au titre du plan de relance métropolitain pour les travaux Impasse du moulinage, il est nécessaire d'approuver le devis de l'entreprise RIVORY Maçonnerie qui correspond à la création d'un muret entre la Route Neuve et l'Impasse du Moulinage.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le devis de l'entreprise RIVORY, autorise Mr le Maire à passer commande.

Réfection d'une dalle devant les pompiers – Approbation du devis

Des travaux sont nécessaires et urgents concernant la consolidation et mise en sécurité de la dalle devant les pompiers. L'entreprise RIVORY Maçonnerie a présenté un devis.

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve le devis de l'entreprise RIVORY.

Travaux d'enrobé Impasse du Moulinage : Approbation du devis

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis de l'entreprise DEGRUEL, concernant les travaux d'enrobé sur l'Impasse du Moulinage.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le devis de l'entreprise DEGRUEL.

Ecole publique : Demande du renouvellement de la dérogation pour l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021

Le conseil municipal doit délibérer, en accord avec le conseil d'école, sur le renouvellement de la dérogation de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021 à l'Ecole Le Moulinage.

Le conseil municipal approuve le renouvellement de la dérogation sur 4 jours pour la rentrée de septembre 2021, à savoir :
Lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30

Composition des bureaux de vote pour les Elections Régionales et Départementales

Vu les contraintes sanitaires et vu qu'il y a 2 bureaux de vote, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de répartir les assesseurs sur 2 plages horaires, à savoir : de 8 h à 13h et de 13h à 18h. Cette répartition permet d'avoir un nombre suffisant d'assesseurs au sein du conseil municipal pour les 2 bureaux de vote et les 2 tours de scrutin.

Vente d'un chemin rural à Torrepanne

Mr le Maire informe les membres présents que des propriétaires limitrophes d'un chemin rural sans issue dans le hameau de Torrepanne souhaiteraient en faire l'acquisition. Vu le courrier de refus du voisin qui a une servitude de passage sur ce chemin rural, la vente et toutes démarches administratives sont classées sans suite.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- Informe d'un courrier de Saint Etienne Métropole concernant le Plan vélo métropolitain, il est demandé de désigner un référent de la commune pour cette action. Magali BOUVERESSE se porte volontaire pour être la référente de la commune au sein de Saint Etienne Métropole.
- Informe que cette année nous avons reçu 5 candidatures pour l'emploi des jeunes. Il est décidé de retenir toutes les candidatures et de les convoquer le samedi 5 juin à 11 heures en mairie.
- Informe que Mr PARRIN, président de l'ACUF, nous confirme qu'une cérémonie va être organisée pour célébrer le centenaire de la Madone de La Terrasse sur Dorlay le 4 septembre 2021. Des élus seront présents pour représenter la commune de Doizieux.
- Informe qu'une réunion a eu lieu avec la présidente (Céline PAUL) et le vice-président (Jean-Marie GAIDE) de l'Association « Le Chapit » en présence de Marie-Yvonne RIVOLLIER pour leur présenter le projet du commerce multiservices, afin de voir si les actions actuelles de l'association pourraient correspondre avec l'activité du commerce multiservices.
- Informe que suite aux grosses pluies, il y a un problème de drainage de la cour de l'école. Des photos vont être envoyées à l'entreprise MONTAGNIER.
- Programme, en accord avec les membres présents, la prochaine réunion du conseil municipal le mercredi 30 juin à 18h30.

M. PONCET :

- Informe que des demandes de subventions au titre du Plan de Relance Métropolitain seront déposées pour le projet du commerce Multiservices et pour le Théâtre. Des délibérations seront à prendre prochainement.
- Informe que suite aux grosses pluies, un gros arbre est tombé au-dessus du parking de la salle polyvalente. Jacky nous informe que vu le diamètre de cet arbre, il ne peut être coupé par les agents techniques. Un devis va être demandé à une entreprise compétente.

M. CHOMIENNE :

- Demande si la sortie champêtre est reconduite cette année, la date du 3 juillet est retenue.
- Fait le compte rendu des projets des futures pistes forestières à créer sur la commune, un chiffrage va être fait par l'ONF et des dossiers de demandes de financement seront établis. Ces projets de pistes forestières pourront être réalisés si les aides financières sont conséquentes et si le budget communal peut supporter cette nouvelle dépense.

Mme BERARDO :

- Fait le compte rendu de la réunion commission cimetièrre. Le dernier procès-verbal de constatations d'abandon des concessions cimetièrres va être établi, un arrêté et une délibération devront être pris afin de finaliser la procédure. Des devis complémentaires vont être demandés concernant le nettoyage des concessions avant la vente.

Mme RIVOLLIER :

- Informe que la commune va organiser la fête de la musique le lundi 21 juin sur le parking de la salle polyvalente. Le plat principal sera préparé par Guillaume CHAPON « Le P'tit Saint-Just » et le dessert par Myriam RIVOLLIER « L'auberge du Collet ». Le repas adulte sera à 15 € et le repas enfant à 8 €. En cas de mauvais temps, impossible d'avoir la solution de repli dans la salle polyvalente, la fête de la musique se transformera en plat à emporter afin que les commerçants ne soient pas pénalisés. Vu les contraintes sanitaires, obligation de s'inscrire en mairie. La communication de cette manifestation sera assurée par des flyers et des affiches.
- Informe de la journée Pilat Propre qui aura lieu le samedi 19 juin. Le point de rendez vous est fixé au barrage du Dorlay

Mme BOUVERESSE :

- Souhaiterait que pendant l'entracte de la fête de la musique, des personnes de Doizieux jouent de la musique et/ou chantent. Elle propose que Martin et elle-même accompagnent musicalement ces personnes, mais il serait souhaitable de connaître les interprétations afin de pouvoir s'entraîner en amont.

Mme MAURICOUT :

- Informe qu'elle va à la présentation des spectacles avec Marie-Yvonne RIVOLLIER et prise de rendez-vous avec Clémentine CROZET concernant la Comédie itinérante de Saint Etienne afin de programmer un spectacle.

M. ALBERT :

- Fait le compte rendu du service transport scolaire de Saint Etienne Métropole par rapport au RPI de la rentrée de septembre prochain
- Fait le compte rendu de la commission restaurant scolaire qui travaille en circuit court et produits locaux afin de respecter au mieux la Loi Egalim
- Informe qu'une étude est en cours par rapport au mode de réservation pour le restaurant scolaire et le périscolaire pour la rentrée prochaine. Des démonstrations de différents logiciels en visio vont avoir lieu pour faire le choix du logiciel à mettre en place.

La séance est levée à 21 h 15.